

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE FOREST

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Nadia El Yousfi, *Présidente* ;  
Charles Spapens, *Le Bourgmestre* ;  
Alain Mugabo Mukunzi, Simon De Beer, Françoise Père, Oumnia Berrahal, Saïd Tahri, Fatima Zohra El Omari, Jacyara Farias de Azevedo, Flo Flamme, *Échevin(e)s* ;  
Marc Loewenstein, Ahmed Ouartassi, Mariam El Hamidine, Dominique Goldberg, Cédric Pierre, Séverine De Laveleye, Maud De Ridder, Francis Dagrín, Stéphane Peycker, Dominique Gillard, Liesbeth Goossens, Zakaria Yaakoubi, Gilles Martin, Rokia Bamba, Margaux Aggujaro, Eitan Bergman, Elvis Kola, Sébastien Gillard, Charles-Bernard Potelle, Rizalva dos Santos Deville, Sophie Miché, Antoine Lebessis, *Conseillers communaux* ;  
Hilde De Visscher, *Secrétaire communale*.

**Excusés**

Marc-Jean Ghysse, Alitia Angeli, Michel Claise, Teresa Vetter, Marie Poulaert, *Conseillers communaux*.

**Séance du 27.05.25**

---

**#Objet : Motion concernant la reconnaissance de la situation des aidants proches et les aides possibles à apporter par la Commune de Forest." (à la demande de Madame Gillard (MR+DéFI), monsieur Peycker (Les engagé.e.s), conseillers communaux). #**

---

Séance publique

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Secrétariat**

Le Conseil communal de Forest,

Vu les besoins spécifiques et criants des aidants proches, personnes qui apportent régulièrement leur aide à un proche en perte d'autonomie et/ou handicap physique et/ou mental ;

Vu le manque de moyens octroyés aux soins de première ligne et à l'aide à domicile et, en conséquence, l'importance du rôle joué par les aidants proches ;

Vu le pourcentage de 12% de la population belge qui sont actuellement aidants proches ;

Vu la nécessité de sensibiliser les représentants politiques et le tout public ainsi que les professionnels du secteur social-santé, à cette thématique de l'aide et à l'importance de refinancer le secteur des soins de santé dans sa globalité ;

Vu les projets ou aides apportées par l'ASBL Aidants Proches à d'autres communes bruxelloises, telles que Uccle, Anderlecht, Berchem Saint Agathe, Ville de Bruxelles, Woluwé-Saint-Lambert, Woluwé-Saint-Pierre, Schaerbeek et Etterbeek sous formes diverses telles que :

- un projet d'Espace Répit à Anderlecht,
- des soirées d'information à Berchem et à Schaerbeek,
- une carte de stationnement et une prime communale pour l'adaptation du logement à Bruxelles-Ville,
- une prime aux aidants-proches à Etterbeek et à Woluwé-Saint-Lambert,
- des cafés aidants-proches, une prime pour l'installation d'un appareil de télé-vigilance et la mise en place d'une référente aidant-proche à Woluwé-Saint-Pierre... ;

Vu la possibilité d'augmenter à Forest la visibilité des aides spécifiques disponibles actuellement ;

Vu les possibilités d'aides que peut proposer à la commune de Forest des asbl comme l'ASBL Aidants Proches dans l'organisation d'événements divers ou la distribution ou mise à disposition de brochures explicatives sur les aides apportées ;

Demande au Collège :

- d'organiser une soirée d'information animée par l'ASBL Aidant Proche ;
- d'autoriser la participation de l'ASBL Aidants Proches aux événements communaux ouverts au public ;
- de collaborer avec tous les acteurs communaux travaillant de près ou de loin sur la thématique des aidants proches (associations, maisons médicales, CPAS...) ;
- d'organiser une sensibilisation sur les jeunes et aidants-proches grâce à l'ASBL Jeunes et Aidants Proches ;
- de mettre en place une enquête auprès des Forestoises et Forestois pour évaluer leur nombre et leurs besoins en vue d'étudier la possibilité d'organiser un Espace de Répit adapté aux aidants proches forestois ;
- d'étudier la possibilité d'organiser un Espace de Répit permettant des cafés-rencontres, des séances de relaxation pour les aidants, des activités récréatives pour les fraties afin que tous puissent faire une pause et se ressourcer pour continuer leur chemin d'aidance ;
- d'étudier les possibilités de formation pour le personnel communal ;
- de développer des outils d'information suffisants, notamment sur le nouveau statut d'aidant proche, via les moyens de communication dont dispose la commune (site internet, page Facebook, journal communal...).

32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par le Collège :  
La Secrétaire communale,  
(s) Hilde De Visscher

La Présidente,  
(s) Nadia El Yousfi

POUR EXTRAIT CONFORME  
Forest

Par le Collège :  
La Secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin-délégué,

Hilde De Visscher

Charles Spapens